

On vota. Nous étions cent. Ils furent sept ; et encore Bocquillon hésita longtemps à se lever : c'était si peu glorieux.

Alors Moulin (je ne dis plus Monsieur) montra l'un de nous en criant : Voilà le démolisseur ! Qu'avions-nous donc démoli ? Pas la Société de Pédagogie, à coup sûr : elle se porte comme un charme. Et l'air y est si salubre désormais, que ses effectifs grossissent à vue d'œil. Mais au rayon des fantoches, nous avons, sans nous vanter, tapé juste à chaque coup.

On ne vit point sortir Dufrenne : il dut filer tout d'une traite jusqu'à Clermont, à moins qu'il ne se soit réfugié à l'Archevêché.

Bocquillon s'arrêta, la barbe hérissée, sur le Boulevard St-Michel : sans doute cherchait-il les Camelots du Roy pour une contre-offensive.

Quant au moulin (je supprime la majuscule), seul sur la rue Gay-Lussac, il agitait ses ailes, en mouvements saccadés sur le rythme de la vieille chanson :

Nous n'étions qu'sept.
Y'avait ma femme, y'avait moy,
Y'avait le petit God'froy,
Y'avait Du'frenn' de Clermont,
Y'avait le brav' Bocquillon,
Mais y'avait pas la Tripette,
Nous n'étions qu'sept.

LE DÉMOLISSEUR.

Syndicalisme et Unité

Agnès m'excusera de reprendre avec un certain retard une « conversation » engagée à l'Assemblée générale de l'A. P. lorsque celle-ci est devenue le Syndicat professionnel.

Il a cru bon de rédiger, après coup, sa réponse à mon intervention ; je crois à mon tour qu'il n'est pas indifférent de faire connaître à nos camarades les quelques idées que j'ai défendues à l'A. P.

Quand on est vraiment *pour l'unité*, on fait tout pour la réaliser.

En gros, Agnès voulait faire avaler la pilule syndicaliste à son auditoire en rassurant autant que possible nos braves collègues sur la signification du changement d'étiquette...

« Ne confondez pas ! (disait-il en substance) il y a le syndicalisme réformiste ! et puis il y a le syndicalisme révolutionnaire ! « Nous, nous sommes pour le syndicalisme réformiste... »

Là-dessus, j'ai :

1° *félicité* l'A. P. de se transformer en syndicat, c'est-à-dire d'abandonner le cadre de la légalité formelle pour entrer dans la lutte entre des forces sociales qui s'affrontent plus âprement que jamais ;

2° *indiqué* que *réformisme, révolutionnaire*, c'étaient des *mots* faits pour rassurer ou pour effrayer, mais qui n'ont de valeur que relative. (On est toujours révolutionnaire par rapport à quelqu'un

ou quelque chose, et les actes de révolution les plus audacieux ne sont jamais que du réformisme plus ou moins accéléré) ;

3° *conclu* que, puisque l'A. P. entendait utiliser désormais de *nouvelles méthodes d'action* (ce qui fit bondir Le Gall), il y avait un moyen d'augmenter l'efficacité de celles-ci : c'est l'union de toutes les forces syndicales.

En foi de quoi j'ai déposé un ordre du jour demandant à l'A. P. de réaliser un syndicat unique PAR FUSION AVEC LE SYNDICAT NATIONAL.

Ah ! mes amis, je vous dispense de l'analyse des clameurs qui accueillirent cette dernière ligne (*in cauda venenum !*).

« — Pourtant vous êtes pour l'unité ?

« — Oui.

« — Alors avec qui la ferez-vous, sinon avec les 80.000 collègues groupés au S. N. ? »

Là-dessus, nous nous sommes chamaillés ; Le Gall, qui n'est vraiment pas gentil pour Jeannard, a stigmatisé les politiciens... (Je ne suis pas sûr, au fond, qu'il pensait à Jeannard..., car les politiciens, ce sont plutôt ceux qui ont des opinions avancées..., les autres, fi ! ils ne font pas de politique).

Bref, le détail importe peu. Je retirerai ma dernière ligne... et, amputé de « cauda », mon ordre du jour EN FAVEUR DE L'UNITÉ fut adopté à l'unanimité.



Maintenant un mot à tous :

Qu'est-ce que le syndicalisme ?

C'est l'organisation économique des travailleurs !

Où est le seuil du syndicalisme ?

On est syndicaliste au moment où l'on prend conscience d'une solidarité d'intérêts.

A partir du moment où un besoin d'union porte les travailleurs les uns vers les autres *dans un commun désir d'améliorer leur sort.*

A partir de ce moment, à moins d'être illogique jusqu'à l'incohérence, on doit *vouloir un syndicat* et UN SYNDICAT UNIQUE.

Communauté d'intérêts, besoin de se grouper pour mieux vivre. Cela ne suffit pas.

Comment maintenant utiliser le syndicat ?

C'est ici qu'Agnès dit : réformisme, révolution. (Je dis, moi : en constituant votre syndicat, vous avez fait une révolution). La vraie question est celle-ci :

Comment servir le plus efficacement possible l'œuvre d'amélioration de notre sort ?

Réponse. — 1° en étant le plus nombreux et le plus uni possible ;

2° en *comprenant* le mieux possible le mécanisme social.

...En face de vous, contre vous, syndiqués, se trouvent ligüés des intérêts formidablement armés, toute une structure sociale organisée pour le plus grand profit d'une minorité. Vous n'arriverez à un résultat appréciable qu'en vous organisant mieux, vous. Cela est possible. Car le travail que vous apportez à la collectivité conditionne toute la vie sociale. Sans vous, tout s'écroule. Le jour où vous le voudrez, la société sera organisée autrement, pour le profit

de tous et non de quelques-uns, en vue de l'intérêt général et non de quelques intérêts privilégiés...

J'entends l'objection : « Ça, c'est une opinion, ou même, ça, c'est « de la politique ! »

Soit ! « *Tout repose sur des opinions* » : Ce n'est pas moi qui l'invente, c'est Auguste Comte. Et même si nous laissons les philosophes, le bon sens indique que ces opinions-là en valent d'autres...

Mais alors ?

Eh bien, camarades, si ces opinions sont vraies, si elles renferment la plus grande part possible de certitude scientifique, elles seront tôt ou tard acceptées par le nombre. *C'est là l'essence même des institutions démocratiques : Le nombre trouve d'instinct, un jour ou l'autre, vérité et justice...*

Si ce sont les « opinions d'Agnès ou de notre excellent camarade Blütte qui sont les plus rationnelles, le nombre les reconnaîtra évidemment être telles ».

Mais pour cela, il faut qu'elles s'affrontent librement.

— Où ?

Dans un syndicat unique.

Et comme tout de même, en attendant, il faut agir, comme, naturellement, la vérité est apparue à quelques-uns (*des précurseurs*), avant de gagner les masses, il faut recueillir les enseignements à la fois de nos aînés et de notre expérience propre, c'est-à-dire réaliser, pour l'organisation économique des travailleurs :

un syndicat unique,
une C. G. T. unique,
une internationale syndicale unique.

Est-ce aussi une *opinion*, ou une *certitude*, ou un *devoir urgent*, Agnès, cette affirmation : *L'union des travailleurs fera la paix du monde ? ? ?*

Marceau PIVERT.

N. B. — La question est loin d'être épuisée, mais je voudrais la voir traiter à fond par les uns et les autres, dans les bulletins, dans les réunions, *dans un meeting commun à tous*. Sous la pression des événements, la question de l'unité MÛRIT A VUE D'ŒIL.

M. P.

— ❧ —

1919 !... 1921 !... 1925 !...

Trois dates, trois déceptions !!!

La loi du 6 octobre 1919 a voulu être un premier et timide essai de péréquation. Peut-être l'a-t-elle été pour d'autres catégories, pour nous point ! Voyons, en effet, ce qu'elle nous offrait :

Stagiaires	3.600
6 ^e classe	4.000
5 ^e classe	4.500
4 ^e classe	5.000